

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :

N° d'inscription :



Né(e) le :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

1.1

ÉVALUATION COMMUNE

CLASSE : Première

EC : EC1 EC2 EC3

VOIE : Générale Technologique Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : LLCA grec

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2h

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme : Justice des dieux, justice des hommes

CALCULATRICE AUTORISÉE : Oui Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : Oui Non

Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 4



Les dictionnaires grec - français sont autorisés. Aucun autre document n'est autorisé.

Le procès de Phocion

Dans une Athènes sous contrôle des Macédoniens, Phocion (402-318) est un brillant orateur qui domine la vie politique de son époque. Élu quarante-cinq fois stratège, il appuie son pouvoir sur une oligarchie aristocratique. En 318, le roi macédonien décrète la liberté des cités grecques : la démocratie est rétablie à Athènes. Le gouvernement de Phocion est alors renversé et Phocion et ses amis sont traduits en justice.

Τοὺς ἄνδρας ὁ Κλεῖτος¹ εἰσήγαγεν, οἱ μὲν βέλτιστοι τῶν πολιτῶν ὀφθέντος τοῦ Φωκίωνος ἐνεκαλύψαντο καὶ κάτω κύψαντες ἐδάκρουν, εἷς δ' ἀναστάς ἐτόλμησεν εἰπεῖν ὅτι, τηλικαύτην κρίσιν ἐγκεχειρικότος τῷ δήμῳ τοῦ βασιλέως², καλῶς ἔχει τοὺς δούλους καὶ τοὺς ξένους ἀπελθεῖν ἐκ τῆς ἐκκλησίας. Οὐκ ἀνασχομένων δὲ τῶν πολλῶν, ἀλλ' ἀνακραγόντων βάλλειν τοὺς ὀλιγαρχικοὺς καὶ μισοδήμους, ἄλλος μὲν οὐδεὶς ὑπὲρ τοῦ Φωκίωνος ἐπεχείρησεν εἰπεῖν, αὐτὸς δὲ χαλεπῶς καὶ μόλις ἐξακουσθεὶς, « Πότερον » εἶπεν « ἀδίκως ἢ δικαίως ἀποκτεῖναι βούλεσθ' ἡμᾶς ; » ἀποκριναμένων δὲ τινῶν ὅτι δικαίως, « Καὶ τοῦτ' » ἔφη « πῶς γνῶσεσθε μὴ ἀκούσαντες ; » Ἐπεὶ δ' οὐθὲν μᾶλλον ἤκουον, ἐγγυτέρῳ προσελθὼν, « Ἐγὼ μὲν » εἶπεν « ἀδικεῖν ὁμολογῶ, καὶ θανάτου τιμῶμαι τὰ πεπολιτευμέν' ἑμαυτῷ · τούτους δ' ἄνδρες Ἀθηναῖοι διὰ τί ἀποκτενεῖτε μηδὲν ἀδικοῦντας ; » ἀποκριναμένων δὲ πολλῶν « Ὅτι σοὶ φίλοι εἰσίν, » ὁ μὲν Φωκίων ἀποστάς ἡσυχίαν ἤγεν, ὁ δ' Ἀγνωνίδης³ ψήφισμα γεγραμμένον ἔχων ἀνέγνω, καθ' ὃ τὸν δῆμον ἔδει χειροτονεῖν περὶ τῶν ἀνδρῶν εἰ δοκοῦσιν ἀδικεῖν, τοὺς δ' ἄνδρας ἂν καταχειροτονηθῶσιν ἀποθνήσκειν. Ἀγγνωσθέντος δὲ τοῦ ψηφίσματος, ἤξιον τινὲς προσγράφειν ὅπως καὶ στρεβλωθεὶς Φωκίων ἀποθάνοι, καὶ τὸν τροχὸν εἰσφέρειν καὶ τοὺς ὑπηρέτας καλεῖν προσέταττον. Ὁ δ' Ἀγνωνίδης καὶ τὸν Κλεῖτον ὀρῶν δυσχεραίνοντα, καὶ τὸ πρᾶγμα βαρβαρικὸν εἶναι καὶ μιὰρὸν ἡγούμενος, « Ὅταν » ἔφη « Καλλιμέδοντα τὸν μαστιγίαν λάβωμεν, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, στρεβλώσομεν · περὶ δὲ Φωκίωνος οὐδὲν ἐγὼ γράφω τοιοῦτον. » Ἐνταῦθα τῶν ἐπιεικῶν τις ὑπεφώνησεν · « Ὅρθῶς γε σὺ ποιῶν' ἂν γὰρ Φωκίωνα βασανίσωμεν, σὲ τί ποιήσομεν ; » Ἐπικυρωθέντος δὲ τοῦ ψηφίσματος καὶ τῆς χειροτονίας ἀποδοθείσης, οὐδεὶς καθήμενος, ἀλλὰ πάντες ἐξαναστάντες, οἱ δὲ πλεῖστοι καὶ στεφανωσάμενοι, κατεχειροτόνησαν αὐτῶν θάνατον. Ἦσαν δὲ σὺν τῷ Φωκίῳ Νικοκλῆς, Θούδιππος, Ἠγήμων Πυθοκλῆς· Δημητρίου δὲ τοῦ Φαληρέως καὶ Καλλιμέδοντος καὶ Χαρικλέους⁴ καὶ τινῶν ἄλλων ἀπόντων κατεψηφίσθη θάνατος.

¹ Clitos est l'homme chargé de garder les accusés sous surveillance et de les conduire devant l'assemblée.

² Il s'agit du roi de Macédoine qui laisse au peuple athénien le soin de juger Phocion et ses amis.

³ Hagnonide est un orateur opposant de Phocion.

⁴ Tous sont des amis et partisans de Phocion.

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :


(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /



1.1

25 [Ὡς οὖν διαλύσαντες τὴν ἐκκλησίαν ἤγον εἰς τὸ δεσμωτήριον τοὺς ἄνδρας, οἱ μὲν ἄλλοι, περιπλεκομένων τῶν φίλων αὐτοῖς καὶ οἰκείων, ὀδυρόμενοι καὶ καταθρηνοῦντες ἐβάδιζον, τὸ δὲ Φωκίωνος πρόσωπον οἷον ὅτε στρατηγῶν ἀπ' ἐκκλησίας προϋπέμπετο βλέποντες, ἐθαύμαζον τὴν ἀπάθειαν καὶ μεγαλοψυχίαν τοῦ ἀνδρός.]

Plutarque, *Vies parallèles, Vie de Phocion*, 34.4 à 36.1

Traduction

Clitos introduisit les prisonniers. Les meilleurs des citoyens, à la vue de Phocion, se voilèrent le visage, et, baissant la tête, se mirent à pleurer. Un seul se leva et osa dire que, puisque le Roi avait remis au peuple un jugement si grave, il convenait que les esclaves et les étrangers sortent de l'assemblée. Mais comme la multitude s'y opposait et réclamait, par ses hurlements, (5) l'expulsion des partisans de l'oligarchie et des ennemis du peuple, nul autre ne se risqua plus à parler en faveur de Phocion, et lui-même, avec beaucoup de peine, parvint tout juste à se faire entendre. « Est-ce injustement ou justement, demanda-t-il, que vous voulez nous faire mourir ? — Justement, répondirent quelques-uns — Et comment saurez-vous que c'est juste, reprit-il, si vous ne m'écoutez pas ? » Comme on ne l'écoutait pas davantage, il se rapprocha de la foule et dit : « Moi, je me reconnais coupable, et je fixe la peine de mort pour mon action politique ; mais les autres, citoyens (10) d'Athènes, à quel titre les ferez-vous mourir, eux qui sont innocents ? » Comme beaucoup répondaient : « Parce qu'ils sont tes amis ! », il se retira et garda le silence. Alors Hagnonide lut un décret tout préparé, aux termes duquel le peuple devait se prononcer sur la culpabilité des accusés, qui, en cas de condamnation, subiraient la peine de mort. Le décret lu, quelques-uns voulaient stipuler que Phocion serait mis à la torture avant de mourir, et ils commandaient déjà d'apporter le chevalet et (15) de faire venir les bourreaux. Mais Hagnonide³, voyant Clitos mécontent et jugeant le procédé barbare et odieux, s'écria : « Quand nous aurons arrêté, citoyens d'Athènes, Callimédon, ce gibier de potence, nous le torturerons ; mais pour Phocion, je ne propose, moi, rien de tel. » Alors un modéré lui cria : « Tu fais bien ; car, si nous mettons Phocion à la torture, que te ferons-nous, à toi ? ». Le décret fut approuvé ; et, quand on mit la condamnation aux voix, nul (20) ne resta assis ; tous se levèrent, et la plupart même s'étaient couronnés pour voter la mort. Il y avait avec Phocion Nicoclès, Thoudippe, Hégémon et Pythoclès. Démétrios de Phalère, Callimédon, Chariclès et quelques autres furent condamnés par contumace⁵.

Traduction : Bernard Latzarus, Paris, Classiques Garnier, 1951

⁵ Sont jugés en contumace les accusés en fuite qui n'ont pas assisté à leurs procès.



Partie 1 : Lexique et étude de la langue

A. Lexique (3 points)

Définissez en contexte le sens du terme δικαίως (l.7).

B. Faits de langue (5 points)

Relevez, dans les lignes 6 à 10, deux pronoms personnels ; identifiez les personnes qu'ils désignent. À la lumière de ces relevés, commentez l'emploi du démonstratif τούτους (ἄνδρες) et analysez comment Phocion fait évoluer sa stratégie de défense.

Partie 2 : Le candidat traite, au choix, l'une des deux questions suivantes. (12 points)

Choix n° 1 (Langue) :

Traduisez les lignes 23 à 26, de Ὡς οὖν διαλύσαντες à τοῦ ἀνδρός :

Ὡς⁶ οὖν διαλύσαντες τὴν ἐκκλησίαν ἤγον⁷ εἰς τὸ δεσμωτήριον τοὺς ἄνδρας⁸, οἱ μὲν ἄλλοι⁹, περιπλεκομένων τῶν φίλων αὐτοῖς καὶ οἰκείων, ὀδυρόμενοι καὶ καταθρηνοῦντες ἐβάδιζον, τὸ δὲ Φωκίωνος πρόσωπον οἷον ὅτε στρατηγῶν ἀπ' ἐκκλησίας προϋπέμπετο¹⁰ βλέποντες, ἐθαύμαζον τὴν ἀπάθειαν καὶ μεγαλοψυχίαν τοῦ ἀνδρός.

Choix n° 2 (Culture) :

Vous rédigez un court essai (500 mots maximum), libre et organisé, prenant appui sur le texte donné en traduction. Vous confronterez ce texte avec ceux, antiques, modernes ou contemporains, que vous avez étudiés en cours d'année ou lus de manière personnelle ainsi qu'avec des œuvres d'autres domaines artistiques. Vous pourrez proposer des pistes problématisées selon des axes culturels variés (littérature, arts, philosophie, histoire, anthropologie, etc.).

⁶ Ὡς a une valeur temporelle et porte sur le participe διαλύσαντες.

⁷ Le sujet du verbe ἤγον est : « les membres de l'assemblée ».

⁸ Il s'agit des condamnés.

⁹ Il s'agit de partisans de Phocion condamnés avec lui.

¹⁰ οἷον ὅτε στρατηγῶν ἀπ' ἐκκλησίας προϋπέμπετο : traduire par « semblable à celui qu'il avait lorsqu'il sortait de l'assemblée en tant que stratège ».